

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1961 B 40018

Numéro SIREN : 886 180 181

Nom ou dénomination : STC AUDIT & CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2023 sous le numéro de dépôt 13367

**STC Audit & Conseil**  
Société Anonyme au capital de 521 640 euros  
Siège social : 156, Chaussée Pierre Curie  
59200 TOURCOING  
RCS de Lille Métropole : 886 180 181

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 5 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le 5 juin

A seize heures,

Les administrateurs de la société STC Audit & Conseil se sont réunis en Conseil, 156, Chaussée Pierre Curie 59200 TOURCOING, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Sont présents :

Madame Séverine de SURMONT née FROMONT  
Monsieur Frédéric DELAHOUSSE  
Madame Marie HAGNERE née DANCOISNE  
Monsieur Thibault LAMBIN

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Madame Séverine de SURMONT préside la séance en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration.

Madame Marie HAGNERE remplit les fonctions de secrétaire.

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration en remplacement du Président démissionnaire, fixation de ses pouvoirs,

Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire, fixation de ses pouvoirs,

Nomination d'un nouveau Directeur Général délégué en remplacement du Directeur Général délégué démissionnaire, fixation de ses pouvoirs,

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

*Handwritten initials and marks:*  
A large '1' with a checkmark above it.  
The number '114' below the '1'.  
A signature 'SA' to the right.  
A blue scribble below the signature.

**PREMIERE RESOLUTION : NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT DEMISSIONNAIRE.**

La Présidente informe le Conseil de sa décision de démissionner de son mandat de Présidente du Conseil d'Administration de la Société et ce, à compter de ce jour.

Elle indique également qu'elle ne désire plus exercer les fonctions de Directrice Générale de la Société à compter de ce jour.

Elle demande aussi à être déchargée de ses fonctions d'administrateur à compter de ce jour.

En conséquence, elle demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement.

Le Conseil prend acte de cette démission.

La candidature de Monsieur Thibault LAMBIN aux fonctions de Président du Conseil d'Administration est soumise au vote des administrateurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, élit, Monsieur Thibault LAMBIN, Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Madame Séverine de SURMONT à compter de ce jour, et ce pour une durée indéterminée.

Monsieur Thibault LAMBIN déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration Monsieur Thibault LAMBIN organisera et dirigera les travaux de celui-ci, dont il rendra compte à l'Assemblée Générale.

Il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société.

La rémunération du Président du Conseil d'Administration sera fixée ultérieurement par le Conseil.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**DEUXIEME RESOLUTION : NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL EN REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GENERAL DEMISSIONNAIRE.**

Madame Séverine de SURMONT démissionne également de ses fonctions de Directrice Générale de la Société et il convient dans ces conditions de désigner un nouveau Directeur Général.

En conséquence, la Présidente demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement.

Le Conseil prend acte de sa démission à compter de ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil désigne, Monsieur Thibault LAMBIN Président du Conseil d'Administration, pour assumer la direction générale de la Société à compter de ce jour et ce, pour la durée de son mandat de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Thibault LAMBIN déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts.

2  
144  
S  
5

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Thibault LAMBIN jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**TROISIEME RESOLUTION : NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE EN REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE NOMME PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

En conséquence de l'adoption des résolutions 1 et 2 et Monsieur Thibault LAMBIN assumant désormais les fonctions de Directeur Général Délégué, le Directeur Général propose au Conseil de bien vouloir procéder au remplacement de Monsieur Thibault LAMBIN à compter de ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil désigne Madame Séverine de SURMONT née FROMONT aux fonctions de Directrice Générale déléguée pour une durée déterminée expirant le 31 juillet 2023.

Madame Séverine de SURMONT née FROMONT déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil décide, qu'en sa qualité de Directrice Générale déléguée, Madame Séverine de SURMONT née FROMONT disposera, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES**

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur de copie pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les Administrateurs.

114  
5  
set

**Madame Séverine de SURMONT**

**Monsieur Frédéric DELAHOUSSE**

**Madame Marie HAGNERE**

**Monsieur Thibault LAMBIN**